

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 152/7° L de la Commission permanente de la Chambre des Députés portant modification du Code général des Impôts (Contribution des patentes) [rendue exécutoire par arrêté n° 70-1596/SG/CD du 30 décembre 1970).

n° 152/7° L de la

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
30 décembre 1970

Numéro JO
n° 1 du 11/01/1971

Date du numéro
11 janvier 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue, exécutoire la délibération n° 152/7° L du 24 décembre 1970 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant modification du Code général des Impôts (contribution des patentes).